



# BULLETIN D'INFORMATIONS L'INDISPENSABLE

**SAINT-GABRIEL  
-DE-  
VALCARTIER**

*Toute l'équipe municipale vous  
souhaite un très joyeux temps des  
fêtes!*

Volume 4, Tome 1

Novembre 2010



## UN MOT DU MAIRE

**M**algré notre vie mouvementée, le 11 novembre, plusieurs d'entre nous se sont remémoré nos héros, résidants et anciens résidants de notre communauté, qui ont sacrifiés leurs vies pour la paix et le bien-être de notre pays et celui des autres. Je sais que je parle aux noms de tous lorsque j'affirme que nos prières et nos bons vœux accompagnent nos soldats et leurs familles.

En nous préparant pour l'hiver, il est approprié de regarder en arrière sur ce qui était certainement un automne bien rempli.

L'un de nos projets majeurs a été le prolongement du système d'aqueduc municipal au Lac Ferré et la réfection du chemin du Lac. À ce moment ci, tous les raccordements à l'aqueduc demandés sont complétés et les travaux d'asphaltage ont aussi été complétés. J'aimerais particulièrement remercier

Richard Leblanc, inspecteur municipal, pour son excellent travail de supervision tout au long des travaux. Richard prendra sa retraite en novembre après 31 ans de loyaux services. Nous nous souviendrons de son approche professionnelle et nous lui souhaitons, à la lui et son épouse Sharon, la meilleure des chances dans leurs projets futurs.

Notre prochain engagement majeur sera l'appui de la construction d'une résidence de 18 appartements pour les aînés et les personnes en légère perte d'autonomie et semi-autonomes. Les plans seront finalisés prochainement et nous espérons que les travaux débiteront au printemps 2011. Plusieurs attendent anxieusement l'ouverture de cette résidence, qui répondra certainement à un besoin dans notre communauté. Une séance d'information publique aura lieu dans les

prochains mois où toutes questions pertinentes à ce projet seront répondues.

Votre conseil municipal consulte présentement les citoyens afin de gérer la coexistence du Village Vacances Valcartier et la communauté locale. Plusieurs solutions intéressantes sont présentement en étude et je suis confiant qu'un consensus satisfaisant sera trouvé. La meilleure chose à faire est de travailler en équipe, comme nous l'avons toujours fait dans le passé et les résultats suivront.

En terminant, en mon nom personnel et au nom des membres du conseil municipal, je tiens à conclure en vous souhaitant un joyeux temps des fêtes.

*Brent Montgomery*



## ILLUMINATION DU SAPIN DE NOËL

### Une activité familiale et communautaire le 19 décembre

**L**a Municipalité est heureuse d'inviter tous les résidants et familles à l'illumination du sapin de Noël le dimanche 19 décembre de 12h à 16h30 au Centre communautaire situé au 1743, boulevard Valcartier. Venez profiter

de cette journée extraordinaire où plusieurs activités gratuites vous seront offertes. Apportez votre repas froid et nous fournirons la soupe!

Nous vous attendons en grand nombre pour une journée remplie de plaisir!

Merci à tous les bénévoles ainsi qu'aux organismes participant à la réalisation de cette journée familiale.

Voir à la page 2 pour la programmation.



### DANS CE NUMÉRO:

Information communautaire	2-11-12
Service des travaux publics	3
Service de l'urbanisme	4-5
Service de sécurité incendie	5-6
Service des sports, loisirs et culture	7-8-9-10



**PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES, OPTIMISEZ L'UTILISATION DE VOTRE BAC BLEU: RECYCLEZ!**

### SUJETS D'INTÉRÊT À CONSULTER:

- Salon Expo-Cadeaux et Bazar de Noël
- Collecte de bouteilles et cannettes
- Renouvellement des licences pour chiens
- Programmation d'hiver - Sports et loisirs
- Calendrier des événements et activités



Portez un chapeau de Noël et courez la chance de gagner lors d'un tirage spécial! Venez chercher votre billet à la cuisine du Centre communautaire.

## ILLUMINATION DU SAPIN DE NOËL PROGRAMMATION DU 19 DÉCEMBRE

12 h	Jeux extérieurs, patinage, glissades, jeux gonflables multiples, soupe et chocolat chaud gratuits
12 h 30 à 13 h	Spectacle de danse Hip-Hop
13 h 30	Maquillage et bricolage
15 h	Arrivée du Père Noël
16 h 15	Illumination du sapin de Noël et chants
16 h 30 à 18 h	Hockey Scrimmage (ados et adultes), Club Ados

### Bazar de Noël

Le Bazar de Noël aura lieu le **dimanche 14 novembre** au Centre communautaire de **10 h à 15 h**.

Les artisans auront un vaste choix d'articles comme: tricots, articles en bois, articles de couture, bijoux, livres, jouets, vêtements d'enfants et adultes de seconde main et en excellente condition. Une cantine offrant une sélection de collations et de boissons sera ouverte.

Pour plus de renseignements ou pour louer une table, contactez Mme Mary Johnston au **418 844-3527**.



### Salon Expo-Cadeaux de la CAAJC

Les artistes et artisans de la CAAJC proposent une nouvelle édition du Salon Expo-Cadeaux qui se tiendra les **27 et 28 novembre** prochain au centre socioculturel Anne-Hébert (22, rue Louis-Jolliet, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier). Des places sont encore disponibles pour les personnes qui souhaitent mettre en valeur leurs œuvres, ou encore, offrir quelques idées de cadeaux au public juste avant la période des fêtes. Pour information et inscription : **418 875-3701**.

### Conte de Noël à la Bibliothèque

Le Père Noël arrive en ville!  
Viens à la bibliothèque municipale le vendredi 17 décembre à 18 h 30.

Nous avons organisé un conte de Noël tout spécial. Enfile ton pyjama, apporte ton toutou ou ta doudou préférés et viens nous rejoindre.

Du chocolat chaud et des biscuits te seront servis après le conte.

Surtout, n'oublie pas que le Père Noël sera au Centre communautaire le dimanche 19 décembre, alors prépare-lui une lettre et apporte-la avec toi au conte. Nous nous assurerons de la lui remettre!



### Paniers de Noël OASIS

Oasis est une organisation qui a été formée afin de venir en aide aux familles dans le besoin de notre communauté en leur distribuant des paniers de nourriture pour qu'ils puissent vivre un Noël dans la dignité et la joie. Si vous connaissez une famille ayant besoin de ce service ou si vous faites partie de celle-ci, veuillez nous en faire part avant le 17 décembre afin de s'assurer que tous puissent en bénéficier. Les paniers seront distribués le 21 décembre.

Pour participer au succès d'Oasis, vous pouvez donner des denrées non périssables ou faire un don d'argent. Des reçus peuvent être remis sur demande. Déposez vos dons du 1<sup>er</sup> au 19 décembre aux endroits suivants: à la Municipalité, à l'une des quatre églises de la Municipalité ou à une des deux écoles primaires. Voici quelques articles suggérés: conserves (fruits, légumes, soupe, poisson, viande) pâtes sèches, riz, farine, sucre, céréales, condiments (ketchup, mayonnaise, moutarde), café et thé, Jello, pouding, mélanges de muffins et biscuits, jus de fruits ou lait en boîte non réfrigéré. Notez que les articles faits maison ne sont pas acceptés. S'il vous plaît, donnez généreusement. À noter que tous les appels ainsi que les dons sont confidentiels. Merci!

Pour des renseignements supplémentaires :

Pamala Hogan Laberge au **418 844-2097** (le jour)

Monique ou André Jutras au **418 844-1832** (S.V.P., laissez un message)



## Collecte sapins de Noël

Jeudi, le 6 janvier prochain, la Municipalité offrira une collecte de sapins de Noël (naturels et artificiels). Veuillez téléphoner au **418 844-1218** pour inscrire votre adresse sur la liste **au plus tard le 5 janvier**.



## Collecte des encombrants (monstres ménagers)

Pour la saison hivernale, la collecte des monstres ménagers aura lieu tous les premiers jeudis du mois à compter du 2 décembre. Les **dernières collectes hebdomadaires de novembre** se feront les jeudis 18 et 25 novembre. Nous vous rappelons qu'il faut appeler la Municipalité au **418 844-1218** pour demander ce service.

## Positionnement des bacs roulants

Les bacs roulants se retrouvent souvent sur les voies de circulation le jour de la collecte ce qui contribue à empêcher l'entrepreneur pour le déneigement de bien faire son travail.

Voici quelques recommandations afin de faciliter la collecte des ordures ménagères et des matières recyclables:

- \* Nous vous rappelons de placer vos bacs dans votre entrée, non dans l'accotement et à une distance de un (1) mètre de la voie publique.
- \* Laissez une distance de 2 pieds (0,6 me.) entre les bacs et tout



Tous les abonnés de Valcartier Câble recevront leur facturation annuelle au mois de novembre. Noter que le montant de la facture doit être payé en entier au plus tard le 1<sup>er</sup> août 2011. Plusieurs options vous sont offertes afin de faciliter vos paiements :

- \* Vous pouvez effectuer

jusqu'à 10 paiements pendant l'année (du mois de novembre au mois d'août);

- \* Vous pouvez acquitter votre facture au bureau municipal en argent, par chèque ou par paiement direct;
- \* Vous pouvez acquitter votre facture par téléphone ou par Internet en communiquant avec votre institution financière afin d'inscrire Valcartier Câble comme fournisseur de service. Votre numéro de client à 3 chiffres

sert de numéro de référence.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le dépliant inclus à votre facturation ou appelez-nous au 418-844-3666 ou par courriel [mbaker@munsgdv.ca](mailto:mbaker@munsgdv.ca).

**Numéro à composer en cas de panne :**

**418 844-3666**

**Un technicien vérifie les messages régulièrement (24 h sur 24, 7 jours sur 7)**



*Participez à une bonne cause! Déposez vos cartouches d'imprimante vides et vos vieux téléphones cellulaires au bureau municipal ou à la bibliothèque municipale et aidez MIRA à obtenir des fonds pour continuer sa grande œuvre, mais aussi à préserver notre planète!*

## Club Ados

À l'approche du mois de décembre, le Club Ados a prévu de belles activités pour souligner la période des fêtes que ce soit avec les plus jeunes ou les adolescents. Une disco financement spécial des fêtes sera organisée. Cette activité sera remplie de surprises pour les plus petits. Pour ce qui est des membres du Club Ados, ils seront conviés à un souper raclette lors du deuxième vendredi du mois. Ainsi, depuis le mois de septembre, les membres du Club Ados sont invités à un souper thématique avec les animateurs. D'autres activités spéciales sont aussi prévues en décembre telles que des concours avec remise de prix, une soirée magasinage et des soirées jeux de société.

L'horaire sera modifié pendant la période des Fêtes. Le Club Ados sera donc ouvert le 2-3-4, le 9-10-11 et le 16-17-18 décembre aux heures habituelles. Par contre, le Club Ados sera ouvert le 20-21-22 décembre de 18h à 21h. Par la suite, le Club Ados fera relâche jusqu'au début janvier.

Pour tous commentaires ou questions, vous pouvez nous rejoindre au **418 844-1327**

L'équipe du Club Ados,

Anouk Fortin Lapointe, coordonnatrice

Geneviève Cournoyer, assistante-coordonnatrice

Samantha Bilodeau, intervenante-animatrice

Samuel Berthiaume, intervenant-animateur

Merci de votre collaboration.



## Évitez de patiner!

Chaussez vos pneus d'hiver avant le 15 décembre



### Du nouveau au Service de l'urbanisme!

**B**ienvenue à François-Michel Hardy qui se joint officiellement à notre équipe en tant qu'Inspecteur municipal, suivant la retraite de M. Richard Leblanc.

### La courtoisie : pour un partage harmonieux de la route!

**L**a route est un espace public qu'il faut partager avec les autres usagers : automobilistes, cyclistes, piétons, motocyclistes et conducteurs de véhicules lourds. Tous ces gens ne se déplacent pas sur la route pour les mêmes raisons, à la même vitesse, avec les mêmes réflexes et la même protection; certains sont plus vulnérables que d'autres! En circulant sur la route, nous sommes constamment en relations les uns avec les autres et, pour assurer une circulation harmonieuse et sécuritaire, nous devons agir avec courtoisie, tolérance et respect. Source: Sûreté du Québec, MRC de la Jacques-Cartier

#### DÉNEIGEMENT DES ROUTES

**N**uméros de téléphone à retenir pour le déneigement des routes régionales:

Ministère des Transports

Boulevard Valcartier  
du numéro civique 1600 au 1860

et

5ième avenue jusqu'à la limite de  
Tewkesbury

**Pour formuler une plainte au MTQ :**  
418 643-6903

Pour toute autre route à l'intérieur de la  
Municipalité: 418 844-1218 ou  
418 844-0911

(hors des heures de bureaux)



#### Devoir de citoyen

**T**ous les Québécois doivent faire leur part pour s'assurer que nous continuons à vivre dans des communautés sûres et civilisées. Une communauté où les gens interviennent pour le bien des autres est une communauté plus sécuritaire. Si vous êtes témoin de délits, n'hésitez pas à contacter la police **418 841-3911**. Nous traiterons tous les appels de façon confidentielle.

Source: Sûreté du Québec

### Règlements municipaux pour la saison hivernale

**A**fin d'éviter des inconvénients majeurs lors de la saison hivernale, la Municipalité tient à vous rappeler quelques règlements pour faciliter l'enlèvement de la neige par l'entrepreneur.

#### RÈGLEMENT NO 120

##### Article 8.1 :

**Stationnement de véhicules sur les voies de circulation**

*Nous tenons à vous rappeler que :*

« Sauf en cas de panne majeure, nul ne peut stationner, abandonner ou immobiliser un véhicule routier de manière à cacher une signalisation, gêner la circulation ou l'exécution de travaux d'entretien et de déneigement d'une rue ou à entraver l'accès à une propriété. » (Sous peine d'amende)

##### Article 11.1 :

#### Cas de nuisance

En plus de l'émission d'un constat d'infraction, le policier peut ordonner l'enlèvement ou le déplacement de tout véhicule stationné à un endroit où il nuit aux travaux de voirie y compris l'enlèvement et le déblaiement de la neige. Le policier peut ordonner le remisage de ce véhicule ailleurs notamment à un garage.

##### Article 12 :

#### Amende

Toute infraction au présent règlement rend le contrevenant passible d'une amende de 30 \$ minimum plus les frais.

#### RÈGLEMENT NO 119

##### Article 8.1.4 :

#### Dispositions concernant la neige et la glace

Il est interdit à toute personne de jeter ou déposer de la neige ou de la glace dans la voie carrossable de toute rue et les accotements de celle-ci sous peine d'amende.

**Merci de votre collaboration.**

## Collecte annuelle de cannettes et bouteilles consignées le 8 janvier

La collecte annuelle du Club de Taekwon Do aura lieu le **samedi 8 janvier 2011 à compter de 9 h**, si cela vous intéresse, vous n'avez qu'à laisser vos bouteilles ou cannettes soit sur le bord de



votre entrée ou bien sur votre galerie et les membres du Club viendront les chercher au courant de la journée. Pour la sécurité de nos bénévoles, veuillez garder vos chiens attachés.

Tous les fonds amassés aideront à défrayer les coûts des formations et des compétitions. Merci pour votre contribution !

## Janvier - Mois de renouvellement de licences pour chiens

Saviez-vous que d'après le règlement municipal #121, article 6.1, le gardien d'un chien, dans les limites de la Municipalité, doit, dans le mois de janvier de chaque année, obtenir une nouvelle licence pour ce chien, sauf dans le cas de chien guide. Le médaillon émis en vertu de ce règlement est annuel, pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Le coût de la licence s'applique pour chaque chien et est fixé comme suit :

- 10 \$ pour un 1er chien
- 20 \$ pour un 2e chien
- 30 \$ pour un 3e chien
- 150 \$ pour un chenil ou plus de 3 chiens

Chaque année, la S.P.A. de Québec reçoit des milliers d'animaux trouvés. De ce nombre, plus de

4 500 ne portent aucun médaillon d'identification et plusieurs d'entre eux ne peuvent retrouver le confort de leur foyer. Afin de donner toutes les chances à votre animal de regagner la maison, il s'avère essentiel de lui faire porter son médaillon. Si vous perdez votre animal, ne tardez pas à communiquer avec la Municipalité et la S. P. A. de Québec au **418 527-9104** pendant les heures d'ouverture. N'oubliez pas de venir chercher un médaillon pour votre chien à compter du 4 janvier à la Municipalité.



## À la recherche de pompiers et premiers répondants bénévoles

Le Service de sécurité incendie de Saint-Gabriel-de-Valcartier est présentement à la recherche de deux (2) pompiers et premiers répondants bénévoles. Il s'agit d'une façon enrichissante et valorisante de servir votre communauté. Il faut suivre une formation continue et être dévoué pour devenir pompier. Si vous êtes prêt à y mettre de votre temps et de l'effort, nous serons heureux de vous rencontrer.

Pour vous joindre à l'équipe de bénévoles du Service de sécurité incendie de Saint-Gabriel-de-Valcartier, vous devez :

- Être un résident de la Municipalité afin de répondre rapidement aux urgences
- Détenir un diplôme de 5<sup>e</sup> secondaire ou l'équivalent
- Être âgé de 18 ans et plus



- Répondre aux exigences d'agilité physique du Service de sécurité incendie
- Être en mesure d'obtenir un certificat d'examen médical prouvant que vous êtes apte à participer à des activités de pompiers, et
- Être prêt à consacrer le temps et l'effort nécessaires pour accomplir le travail de pompier bénévole.

Profitez de cette occasion unique et excitante pour servir votre communauté. Passez au bureau municipal pour remplir le formulaire de candidature pour devenir pompier bénévole ou téléchargez-le au [www.saint-gabriel-de-valcartier.ca](http://www.saint-gabriel-de-valcartier.ca) sous l'onglet Services et ensuite Sécurité incendie. Le Service de sécurité incendie de la Municipalité assurera votre formation.

## SURVEILLEZ VOS CENDRES

Laissez refroidir les cendres de votre poêle à bois ou de votre foyer avant de les verser dans un contenant de métal avec couvercle étanche et gardez celui-ci à l'extérieur.



## Le feu brûle, la fumée tue

Cette année, le thème de la semaine de prévention des incendies est : **Le feu brûle, la fumée tue**. Le but est donc de vous rappeler les dangers que peut comporter la fumée pour vous et votre famille.

### Le monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un **gaz toxique** qui peut être **mortel**.

C'est un produit de combustion **qu'on ne voit pas**, qui est **inodore** et qui est **sans saveur**. Il est donc **non détectable**. Seul un **avertisseur de monoxyde de carbone** peut détecter et vous signaler la présence de concentrations dangereuses de ce gaz toxique.

### Où se retrouve le monoxyde de carbone ?

Les sources possibles de monoxyde de carbone sont :

- Un véhicule à moteur à combustion (essence, diesel, propane, gaz naturel) : automobile, camion, motocyclette, motoneige, véhicule tout-terrain, etc. ;
- Un appareil de chauffage à combustible (mazout, gaz naturel, propane, pétrole, kérosène, bois) : fournaise, chaufferette, poêle, foyer ;
- Un appareil électroménager fonctionnant au gaz ou au propane : cuisinière, barbecue, réfrigérateur, sècheuse, chauffe-eau ;
- Un appareil utilitaire à moteur à combustion : tondeuse, souffleuse, scie, polisseuse, génératrice, lampe, pompe, etc.
- LORS DE TOUT INCENDIE!

### Comment se protéger ?

Actuellement, l'avertisseur de monoxyde de carbone est **le seul moyen existant** pour détecter la présence de monoxyde de carbone dans une résidence.

Ces appareils se trouvent dans la plupart des **quincailleries** et des **grandes surfaces**. Les modèles proposés peuvent être simples

(avertisseur de monoxyde de carbone) ou combinés (avertisseurs de monoxyde de carbone et de fumée). Les prix varient généralement de 25 \$ à 70 \$.

**\*\*\* Attention : L'avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone\*\*\***

### Où installer son avertisseur ?

**Emplacements possibles :**

- Près des chambres à coucher.
- Près de la porte donnant accès au garage.
- Près de la cuisine et du foyer (À plus de 2 mètres de tous appareils de cuissons)
- Dans la pièce au dessus du garage attenant à la maison.

**Emplacements à éviter :**

- À l'intérieur d'un **garage**. Les appareils disponibles sur le marché sont trop sensibles et les concentrations de monoxyde de carbone augmentent trop rapidement dans un garage, même si celui-ci est ouvert.
- Dans une **pièce non aérée** où sont entreposés des produits chimiques qui pourraient endommager les composantes de l'avertisseur.
- À proximité d'une **sortie** ou d'une **entrée d'air** (système de ventilation, courant d'air).

### Que doit-on faire si l'alarme se déclenche ?

Si votre avertisseur de monoxyde de carbone sonne et que **vous présentez un des symptômes suivant** : mal de tête, nausées, fatigue, étourdissements :

- Quittez immédiatement les lieux;
- Appelez le **9-1-1** ou le **Centre antipoison du Québec** au **1 800 463-5060**;
- Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un expert (**ex. : les pompiers**).

Si votre avertisseur de monoxyde de

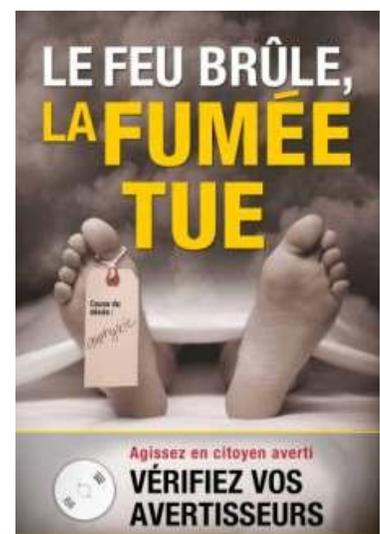
carbone sonne, mais que **vous n'avez pas de symptôme** :

- Fermez l'alimentation en combustible de l'appareil en cause;
- Appelez le **9-1-1**;
- Quittez les lieux;
- Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un expert (**ex. : les pompiers**).

**Voici maintenant quelques petits conseils pour l'hiver :**

- N'oubliez pas de changer la pile de votre détecteur de fumée lors du changement d'heure le 7 novembre;
- N'oubliez pas de ramoner votre cheminée aux 5 cordes de bois brûlé;
- N'oubliez pas de garder les toits des garages en toile dégagés pour éviter l'effondrement;
- Ne pas mettre de lumières d'Halloween ou de Noël près des articles combustibles;
- Ne jamais laissez les lumières du sapin de Noël allumées lorsque vous quittez la maison et éteignez-les toujours avant d'aller au lit!

Bon hiver! Votre Service de sécurité incendie



Votre service de sécurité incendie

# SPORTS ET LOISIRS - PROGRAMMATION D'HIVER 2010-2011

**Période d'inscription: 4 au 7 janvier**

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS ET POUR VOUS INSCRIRE

**Pamala Hogan Laberge**, Directrice du Service des sports et loisirs tél.: **418-844-2097** ou [plaberge@munsgdv.ca](mailto:plaberge@munsgdv.ca)

## MODALITÉ D'INSCRIPTION

Vous devez remplir un formulaire d'inscription, disponible sur notre site web [www.saint-gabriel-de-valcartier.ca](http://www.saint-gabriel-de-valcartier.ca) ou à la Municipalité.

**Dépôt de nuit** (seuls les chèques sont acceptés) : Vous pouvez déposer votre inscription dans la chute à courrier au complexe municipal, 1743, boul. Valcartier.

**En personne** : Chèques, argent comptant et paiement direct sont acceptés.

**Paiement par chèque** : Le paiement doit être fait par chèque en un seul versement en date du 15 janvier 2011 et à l'ordre de « Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier ». Pour les montants de plus de 125,00 \$, il y a possibilité de faire deux versements; le premier en date du 15 janvier 2011 et le second en date du 15 février 2011. Pour les chèques sans provision, une pénalité de 10,00 \$ s'appliquera et le paiement devra alors être fait en argent.

**Taxes** : Les coûts indiqués incluent les taxes lorsqu'elles s'appliquent.

## FONCTIONNEMENT DES COURS

**Début des cours** : Les cours débuteront dans la semaine du 10 janvier 2011 à moins d'avis contraire.

**Nombre de participants** : Le nombre d'inscriptions par activité est limité (nombre minimum et nombre maximum de participants). Advenant le cas où le nombre minimum de participants n'est pas atteint, le Service des sports et loisirs se verra dans l'obligation d'annuler le cours et de rembourser les personnes inscrites.

**Confirmation d'activités** : Si vous ne recevez pas d'appel avant le début de votre activité, c'est qu'elle aura lieu. Vous vous présentez donc comme prévu à la date inscrite dans la programmation.

**Responsabilité** : La Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier se dégage de toute responsabilité quant aux dommages corporels et matériels, pertes ou vols, pouvant survenir dans le cadre des activités du Service des sports et loisirs et aucun recours à cet effet ne pourra être intenté contre la Municipalité.

## GROUPE DE JEUX

Un environnement où l'on s'exprime par les contes, le bricolage, la peinture, les rondes, les chansons, les comptines, la relaxation et les jeux. Un programme bien structuré qui permet aux enfants de 3 à 5 ans de socialiser. Places limitées. Les enfants doivent être autonomes.

**Lieu** : Centre communautaire

**Horaire** : mardi, mercredi et jeudi

**Heure** : 9 h à 15 h

**Durée** : 12 semaines du 11 janvier au 7 avril

**Coût** : 2 fois par semaine : 230 \$  
3 fois par semaine : 330 \$

**Animatrices** : Sandra Woodbury et Jayne Doddridge

**Veillez prendre note qu'il n'y aura pas de groupe de jeux pendant la semaine de relâche (le 8, 9, 10 mars).**



## BALADI

Apprentissage des techniques de base de la danse orientale. Ce cours s'adresse à toute personne ayant envie de participer à une activité douce pour le corps, et ce, dans une ambiance décontractée.

**Lieu** : Centre communautaire

**Horaire** : Mardi

**Heure** : 19 h à 20 h débutant le 11 janvier

**Durée** : 10 cours de 1 heure

**Coût** : 70 \$ (payable à Mylène Lapierre)

**Professeure** : Mylène Lapierre 418 844-2792



## COURS DE PEINTURE SUR BOIS

(pour adultes)

Vous désirez apprendre des techniques de peinture tout en créant des pièces originales, décoratives et pratiques? Par des ateliers de trois heures par semaine, vous apprendrez les techniques de base, en passant par les ombrages et les éclaircies, le tapotage, les dégradés et bien plus. Ce cours vous permettra par la suite de peindre à la maison. Aucun talent en dessin n'est requis.

Les cours libres vous permettent de choisir votre propre patron. Profitez-en pour terminer des pièces qui présentent des difficultés particulières.

Atelier libre **tous les mercredis** au Centre communautaire de 18 h 30 à 21 h 30.

**Coût** : 15 \$ par semaine

Si le cours vous intéresse, contactez **Manon Mailloux** au 418 844-1965.



## COURTEPOINTE (12 ans et plus)

*Bienvenue aux nouveaux membres et aux débutants.*

**Lieu** : Centre communautaire

**Horaire** : Lundi de 19 h à 21 h 30  
à partir du 10 janvier

**Coût** : Gratuit pour cette session

Séance d'information le premier lundi.



## CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

(fermé du 23 déc. au 4 janv.)



**Clientèle :** 14 ans et plus  
**Horaire :** Lundi au vendredi de 6 h à 11 h et 15 h à 20 h 30 (sauf le vendredi de 15 h à 18 h 30)  
 Samedi de 7 h à 12 h  
**Lieu :** Centre sportif  
**Coût :** 30 \$ par mois (réduction pour étudiants et personnes de 50 ans et plus). Forfaits disponibles.

### LISTE DE PRIX

1 mois : 30 \$ par personne \*\*\* 40 \$ par famille  
 3 mois : 60 \$ par personne \*\*\* 80 \$ par famille  
 6 mois : 110 \$ par personne \*\*\* 140 \$ par famille  
 1 an : 200 \$ par personne \*\*\* 260 \$ par famille  
 1 session : 3 \$ par personne  
 Carte pour 20 sessions : 40 \$ par personne  
 Étudiants (25 ans et moins) / 50 ans ou plus : 50% de rabais  
 Non-résidents : 20 \$ de plus  
*Promotion spéciale pour le mois de janvier seulement:*  
 3 mois : 45 \$ par personne \*\*\* 65 \$ par famille

## PLAN SPORTS ET LOISIRS (PSL)

Le PSL de la garnison Valcartier vous permet de bénéficier de nombreux avantages en complément à nos activités. Votre abonnement vous donne accès sans frais aux infrastructures de sport et loisirs tel que le Centre des sports. Pour la programmation complète, visitez le [www.saint-gabriel-de-valcartier.ca](http://www.saint-gabriel-de-valcartier.ca) sous la rubrique Sports et loisirs ou consultez la programmation qui vous sera expédiée par la poste en novembre.

**INSCRIPTIONS HIVER 2010-2011 du 6 au 19 décembre de 9 h à 21 h30** Pour plus d'informations : 418 844-5000, poste 5085

### HOCKEY

Ceux qui sont intéressés à participer à cette activité une fois par semaine peuvent se présenter à la patinoire les mercredis soirs de 18 h à 19 h pour les 10 ans et moins (qui savent patiner), de 19 h 15 à 20 h 15 pour les 10 ans et + et de 20 h 30 à 22 h pour les adultes. Activité supervisée par Denis Marceau. Équipement de base nécessaire (gants, casque). Les parents sont les bienvenues s'ils désirent participer. Débute le 5 janvier.



## PATINOIRES

Deux surfaces, dont une patinoire avec bandes murales pour le hockey libre et un anneau de glace pour le patinage libre familial. Sortez donc vos patins pour maintenir une bonne santé et la forme physique. (Ouverture officielle dès que la température le permet)

Lundi au vendredi : 18 h à 22 h

Samedi et dimanche : 12 h à 22 h

Horaire des fêtes : 12 h à 22 h  
 (22 déc. au 5 janv.)

24 et 31 décembre : fermeture à 16 h

25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier : fermé

**Veillez noter que les patinoires ne sont pas officiellement ouvertes pendant les jours de la semaine et qu'elles peuvent être réservées par des écoles ou d'autres organisations.**

*(Pour réservation, contactez Pamala Hogan Laberge)*

**\*Notez que les bâtons de hockey ne seront pas permis sur la patinoire de 13 h à 16 h le dimanche 19 décembre lors de l'activité d'Illumination du sapin de Noël.**

### RÈGLEMENTS :

Les joueurs de hockey ont l'obligation, selon la Régie de la sécurité dans les sports du Québec (RSSQ) approuvée par le gouvernement provincial, de porter l'équipement suivant :

- Le casque protecteur, le protecteur facial complet et le protège-cou

**Nous recommandons fortement le port du casque protecteur pour tous, mais surtout pour les enfants.**

Il est strictement interdit de :

- Fumer sur les aires de glace
- Effectuer des lancées frappées et des mises en échec
- De se bousculer
- De consommer des boissons alcooliques ou de la drogue sur les terrains municipaux
- D'apporter un animal sur les aires de glace

**TOUT MANQUEMENT À CES RÈGLEMENTS PEUT ENTRAÎNER L'EXPULSION.**



### AIRE DE GLISSE

Une aire de glisse a été spécialement aménagée pour le plaisir des petits et des grands. Il existe des règlements à suivre pour votre sécurité. Ceux-ci sont disponibles sur place.



**TAEKWON-DO**

**Clientèle :** 6 ans et plus et adultes  
**Lieu :** Centre communautaire  
**Horaire :** (mardi et jeudi) 18 h 15 à 19 h  
 30 et 19 h 30 à 20 h 45 dès le 11 janvier  
**Coût :** 100 \$ Intermédiaires et avancés  
 20 \$ de plus pour non-résidents (payable 1 fois par année)

Vous êtes tous bienvenues à participer gratuitement la première semaine au cours de 18 h. Nous invitons les parents à s'inscrire avec leurs enfants.

**Aussi :** Mise en forme et autodéfense sans obligation d'examen. Pour plus d'informations, contactez **Rock Soucy** au 418 948-8904.

**\*\*N'oubliez pas la collecte de bouteilles et de cannettes consignées le samedi 8 janvier.**

**HIP-HOP (Street jazz)**

Youpi! Allons danser et s'amuser!

**Conditions d'admission :**

- Être âgé de 4 ans et plus!
- Aimer danser pour le plaisir!
- Vouloir participer au spectacle de fin d'année!

**Horaire :** Dimanche (heure à confirmer selon l'âge du participant)

**Durée :** 15 semaines à compter du 30 janvier

**\*Coût :** 90 \$ (1<sup>er</sup> enfant)  
 85 \$ (2<sup>e</sup> enfant)  
 80 \$ (3<sup>e</sup> enfant)

**Lieu :** Au Club Ados

**Responsable :** Manon Gaudet  
 418-844-3491

**\* À noter que les frais pour le cours de hip-hop sont payables directement à Mme Gaudet.**

**COURS D'ANGLAIS POUR ENFANTS**

Apprendre l'anglais n'a pas besoin d'être ennuyant! Venez apprendre l'anglais dans un environnement décontracté tout en jouant à des jeux pour améliorer votre vocabulaire!

**Lieu :** Centre communautaire

**Quand :** Samedi matin débutant le 15 janvier

**Horaire :** 2 heures par semaine (les heures dépendront de l'âge et du nombre d'enfants)

**Durée :** 10 semaines

**Coût :** 150 \$



Pour plus d'information, veuillez contacter **Pamala Hogan Laberge** au 418 844-2097 ou **Samantha Bilodeau** au 418 655-5197.

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE (418 844-4040)**

*Un échange de livres et l'achat de nouveaux livres auront lieu en novembre, venez voir les nouveautés!*

*Carte d'abonnement gratuite.*

**Heures d'ouverture**

Lundi : 14 h - 16 h 30  
 Mardi : 10 h - 12 h /  
 18 h 30 - 20 h 30  
 Mercredi : 18 h 30 - 20 h 30  
 Samedi : 14 h - 16 h



*Pour la période des fêtes, la bibliothèque sera fermée du 23 décembre au 4 janvier inclusivement.*

**\*\*NOUVEAU\*\*** Si vous êtes étudiant et avez un travail de groupe à compléter, vous pouvez réserver un espace de travail à la bibliothèque, appelez Pamala Hogan Laberge au 418 844-2097 pour plus d'informations.

**ACADÉMIE DE SOCCER**

**Lieu :** Gymnase du Mont St-Sacrement

**Horaire :** 18 h 30 à 19 h 30 le vendredi

**Coût :** 40 \$

**Durée :** 7 semaines débutant le 14 janvier

**Responsables :** William Hush et  
 Catherine Picard

L'académie s'adresse aux filles et aux garçons et a pour but de permettre à tous les joueurs de développer leurs compétences en soccer.

Le programme de l'académie se veut flexible. Il permettra le transfert des joueurs d'une équipe à une autre, d'un groupe d'âge à un autre. Cette flexibilité permettra, lorsque jugé nécessaire, aux garçons et aux filles de jouer ensemble, aux plus jeunes de jouer avec les plus vieux et des joueurs d'habiletés moyennes de jouer avec des plus expérimentés. Les décisions du directeur technique seront toujours prises dans l'intérêt du développement de l'enfant.

**STEP**

**(pour 14 ans et plus)**

**Lieu :** Centre communautaire

**Horaire :** Lundi et mercredi de 19 h à 20 h

**Durée :** 12 semaines à partir du 10 janvier

**Coût :** 30 \$

**Responsable :** Lise Cauvier

*Les hommes et adolescents sont bienvenus!*

*Rabais étudiant de 50 %. Maximum 25 personnes.*



**SERVICE DES SPORTS ET LOISIRS MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER SPORTS AND RECREATION DEPARTMENT  
FORMULAIRE D'INSCRIPTION HIVER 2010-2011 - REGISTRATION FORM WINTER 2010-2011**

**IDENTIFICATION DE LA FAMILLE - FAMILY IDENTIFICATION**

Nom du père - Father's Name :	Tél. rés. - Home Phone :	Tél. bur. - Office Phone :
Adresse - Address :	Ville - Town :	Code postal - Postal Code :
Nom de la mère - Mother's Name :	Tél. rés. - Home Phone :	Tél. bur. - Office Phone :
Adresse - Address :	Ville - Town :	Code postal - Postal Code :

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE QUI RECEVRA LE RELEVÉ 24 (obligatoire pour les 16 ans et moins)****IDENTIFICATION OF THE PERSON WHO WILL RECEIVE THE RELEVÉ 24 (obligatory for activities for children under 16)**

Nom - Name:	Prénom - First Name:	Numéro d'ass. sociale - Social Ins. No.:
Adresse - Address :	Ville - Town :	Code postal - Postal Code :

**INSCRIPTION - REGISTRATION**

Nom - Name :	Prénom - First Name :	Date de naissance - Birthdate :
Adresse - Address :	Ville - Town :	Code postal - Postal Code :
Numéro d'ass. maladie - Health Ins. No.:	Allergies :	
Activité - Activity :	Horaire - Schedule :	Coût - Fees :

J'autorise la direction du Service des sports et loisirs de Saint-Gabriel-de-Valcartier à intervenir en cas de blessure ou de malaise.

Signature: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

**ALORS, QU'EST-CE QUE VOUS ATTENDEZ ?**

*Mère nature nous a choyés cet été en nous accordant de belles températures pour profiter du plein air. Maintenant que les vacances sont finies, nous devons penser à prendre le temps d'intégrer l'activité physique à nos horaires chargés.*

*Sortez et utilisez nos installations de patinage et de glisse. Amusez-vous et gardez la forme. Nous avons également un centre de conditionnement physique mis à jour, ainsi que des cours de Taekwon-Do, danse hip-hop, soccer, baladi et step (cardio). Nous encourageons également tous nos résidents à nous faire part de nouvelles idées et suggestions.*

«L'ACTIVITÉ PHYSIQUE AMÉLIORE LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE, RÉDUIT LE STRESS, RENFORCE LE CŒUR ET LES POUMONS, AUGMENTE LE NIVEAU D'ÉNERGIE, AIDE À ATTEINDRE ET MAINTENIR UN POIDS SANTÉ, FAVORISE LA PHILOSOPHIE DE VIE POSITIVE.»

SOURCE: SANTÉ CANADA

## Troisième édition de L'Événement Découverte -Chaleur et enthousiasme au rendez-vous !

Shannon, le 1er septembre 2010 – Le 21 août dernier, la MRC de La Jacques-Cartier conviait la population à Saint-Gabriel-de-Valcartier pour la troisième édition de L'Événement Découverte. Plus de 1 500 personnes ont répondu à l'appel et ont participé aux différentes activités offertes sur le site en plus de découvrir une trentaine d'exposants de La Jacques-Cartier. Les trois activités exploratoires, portant sur les thèmes de la culture et de l'agriculture, ont permis aux citoyens de mieux connaître certains aspects du territoire.

Un des points forts de L'Événement est sans contredit les différents spectacles qui ont été offerts à la population. Le spectacle d'Arthur l'Aventurier, à lui seul, a permis d'attirer plus de 250 personnes, au plus grand plaisir des enfants.

Le souper champêtre, où la dinde était à l'honneur, a rassemblé 500 personnes afin de déguster le fruit des agriculteurs régionaux. La journée d'activités s'est terminée en beauté par la présentation d'un spectacle haut en couleur mettant en vedette le groupe The Matching Keys. Par la suite, Alain-François et ses musiciens ont délibérément soulevé la foule en présentant un spectacle rythmé et captivant.



LA MRC DE LA JACQUES-CARTIER REGROUPE LES MUNICIPALITÉS DE LA COURONNE NORD DE LA CAPITALE-NATIONALE, À SAVOIR SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER, FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC, LAC-SAINT-JOSEPH, SHANNON, SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER, LAC-DELAGE, STONEHAM-ET-TEWKESBURY, LAC-BEAUPOUR ET SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL. SA MISSION EST DE MAINTENIR ET COORDONNER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA JACQUES-CARTIER AINSI QUE LE DÉVELOPPEMENT DE SON TERRITOIRE EN PARTENARIAT AVEC LES MUNICIPALITÉS MEMBRES.

SOURCE : NATACHA CASTONGUAY  
AGENTE DE PROJETS JEUNESSE ET COMMUNICATION

418 844-2160, POSTE 230

## La MRC de La Jacques-Cartier annonce les lauréats du premier Gala Jeunesse

Shannon, le 26 août 2010 – Les réalisations jeunesse étaient à l'honneur lors du tout premier Gala jeunesse de La Jacques-Cartier, tenu le vendredi 20 août 2010. Les personnes présentes lors de la cérémonie de remise des bourses ont été en mesure de constater tout le dynamisme des jeunes du territoire de La Jacques-Cartier, et ce, dans plusieurs créneaux d'excellence. Voici la présentation des lauréats :

### Jeune Artiste

Élodie Maltais, jeune étudiante et auteure de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

### Jeune Sportif

Le lauréat de la catégorie « Jeune Sportif » est un athlète de Saint-Gabriel-de-Valcartier qui pratique le biathlon depuis l'âge de 13 ans. Marc-André Bédard a notamment participé aux Jeux olympiques de Vancouver où il a terminé en 7<sup>e</sup> position en plus d'avoir remporté 3 médailles aux Championnats du monde juniors et jeunes en biathlon.

### Jeune Entrepreneur

Dominic Lejeune, entrepreneur « Le Portobello, traiteur créatif » à Stoneham.

### Jeune Travailleur-Employé

Hugo Parent, paysagiste au sein d'OP Artisan à Shannon.

### Jeune Décideur

Sophie Perreault, conseillère municipale de Shannon.

### Jeune Bénévole

Dominic Noël, bénévole au sein du conseil d'administration de la Maison des Jeunes de Stoneham.

### Jeune Ambassadeur « Prix coup de coeur »

Mikaël Grenier, pilote automobile de Stoneham.

### Jeune Ambassadeur « Prix coup de coeur »

Guillaume Plouffe, musicien (violon) de Lac-Beauport.

La participation financière de précieux partenaires financiers ont permis d'offrir une bourse de 1 000 \$ à chacun des lauréats afin qu'ils puissent poursuivre leurs réalisations.



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-  
GABRIEL-DE-VALCARTIER**

1743, boulevard Valcartier  
Saint-Gabriel-de-Valcartier (Québec)  
G0A 4S0

Téléphone: 418-844-1218  
Télécopieur: 418-844-3030  
Courriel: admin@munsqdv.ca

[www.saint-gabriel-de-valcartier.ca](http://www.saint-gabriel-de-valcartier.ca)

**VEUILLEZ NOTER QUE  
LES BUREAUX MUNICIPAUX  
SERONT FERMÉS POUR  
LA PÉRIODE DES FÊTES  
DU JEUDI 23 DÉCEMBRE  
AU LUNDI 3 JANVIER  
INCLUSIVEMENT.**

ENSEMBLE, AU CŒUR DE LA NATURE

## Service de Noël œcuménique à l'église Presbytérienne

L'église Presbytérienne St-Andrews vous invite tout un chacun le vendredi 24 décembre pour la traditionnelle cérémonie œcuménique de Noël au 1827, boulevard Valcartier. Pour plus d'information: Susan McBain au 418 844-3755.



### **HORAIRES DES ÉGLISES:**

**Église Catholique St-Gabriel :**

Tous les dimanches à 9 h 30

Tous les mardis à 18 h 45

Messe de Noël - 24 décembre à 20 h

Messe du Jour de L'An - 31 décembre à 19 h

**Église Anglicane Christ Church :**

Les services ont lieu à 9 h tous les 2 dimanches

Novembre - 7 et 21

Décembre - 5 et 19

**Église Unie St-Andrews :**

14 novembre, 12 décembre à 10 h

**Église Presbytérienne St-Andrews :**

28 novembre à 10 h

19 décembre à 19 h - Cérémonie éclairée  
à la chandelle

24 décembre : service œcuménique de Noël



## CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS ET ACTIVITÉS NOVEMBRE 2010 À FÉVRIER 2011

### NOVEMBRE

14 - BAZAR DE NOËL

27, 28 - SALON EXPO-CADEAUX CAAJC

### DÉCEMBRE

1<sup>ER</sup> AU 19 - CUEILLETTE DE DENRÉES POUR LES  
PANIERES DE NOËL OASIS

2 - COLLECTE DES MONSTRES MÉNAGERS

17 - CONTE DE NOËL À LA BIBLIOTHÈQUE  
MUNICIPALE

19 - ILLUMINATION DU SAPIN DE NOËL

23 AU 31 - FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX,  
DU CENTRE PHYSIK ET DE LA BIBLIOTHÈQUE

24 - SERVICE œCUMÉNIQUE DE NOËL À L'ÉGLISE  
PRESBYTÉRIENNE ST-ANDREWS

CENTRE PHYSIK ET DE LA BIBLIOTHÈQUE

4 AU 7 - PÉRIODE D'INSCRIPTIONS DU SERVICE DES  
SPORTS ET LOISIRS

5 - DÉBUT HOCKEY EXTÉRIEUR

6 - CUEILLETTE DE SAPINS DE NOËL

6 - COLLECTE DES MONSTRES MÉNAGERS

8 - COLLECTE DE CANNETTES ET BOUTEILLES DU  
CLUB DE TAEKWON-DO

10 - DÉBUT DES SESSIONS DE COURTEPOINTE ET  
COURS DE STEP

11 - DÉBUT DU GROUPE DE JEUX ET COURS DE  
BALADI ET SESSION D'HIVER DE TAEKWON-DO

14 - DÉBUT DE L'ACADÉMIE DE SOCCER

30 - DÉBUT DES COURS DE DANSE HIP-HOP

### FÉVRIER

PUBLICATION DU PROCHAIN BULLETIN  
D'INFORMATIONS L'INDISPENSABLE

### JANVIER

(MOIS DE RENOUVELLEMENT DE LICENCES POUR  
CHIENS)

1<sup>ER</sup> AU 3 - FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX, DU